

LES REGLES DE VIE DE L'ESPACE JEUNESSE

- Chacun se doit de respecter l'autre, jeunes, animateurs et adultes présents, ainsi que le matériel, les locaux et l'environnement extérieur (exemples : être poli, bannir les gros mots, participer à la mise en place et au rangement des activités, etc....).
- Chacun est responsable de son propre matériel et doit respecter le matériel d'autrui.
- Respecter les horaires des activités et l'engagement de participation à celles-ci.
- Il est interdit de fumer, de consommer ou d'introduire de l'alcool ou des produits illicites au sein et à proximité de l'Espace Jeunesse.
- Toute dégradation constatée, et volontaire, entraînera facturation à la famille ou au jeune afin de rembourser les frais engagés pour la remise en l'état des biens endommagés.
- En cas de non respect des présentes règles, des sanctions allant jusqu'à l'exclusion pourront être prises.



Les familles doivent s'informer auprès de l'équipe d'animation ou se référer au programme pour connaître la tenue adaptée aux activités.

Pour accéder à l'Espace Jeunesse , c'est très simple !

Il faut :

- => S'acquitter d'une participation de 10 euros pour l'année civile,
- => La participation et les activités payantes vous seront facturées et adressées à votre domicile.
- => Remplir et retourner le dossier d'inscription complet avec les numéros d'allocataire CAF et de Sécurité Sociale,
- => Joindre la photocopie des vaccins et une photo d'identité,
- => Joindre le justificatif CAF pour le quotient familial.

Toute annulation d'une réservation à une activité devra être justifiée et ne sera remboursée que sur présentation d'un justificatif.

Autorisation 2018

Je soussigné(e) Mr ou Mme responsable légal de..... atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Signature du responsable légal :

Je soussigné(e) atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à m'y conformer.

Signature du jeune :

INSCRIPTION 2018



Le 19

19 rue de l'Ecole
35250 Chasné sur Illet
02 99 04 59 67 / 06 77 74 72 31

@: animation.jeunesse@chasnesurillet.fr

Facebook : www.facebook.com/EJchasnesurillet

Vacances scolaires lundi à vendredi : 14h00-18h30

Hors vacances mercredi et samedi : 14h00-18h30

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Le jeune :

Nom :
Prénom :
Sexe : F M
Date de naissance / /
Portable du jeune :
E-mail du jeune: @
Classe et établissement scolaire:

Responsables légaux :

Père : Nom: Prénom :
Tél domicile : Portable : Pro :
Adresse :
Courriel : @
Mère : Nom: Prénom :
Tél domicile : Portable : Pro :
Adresse :
Courriel : @

Autres renseignements :

Prestation : CAF MSA Autre :
N° d'allocataire CAF : Quotient familial.....€
N° de sécurité sociale :

RENSEIGNEMENTS SANITAIRES

Joindre une photocopie du carnet de vaccination, OBLIGATOIRE.

- Votre enfant présente-t-il des troubles de santé? (ex: allergies, alimentaires ou médicamenteuses, asthme, eczéma, épilepsie...) Oui- Non
Si oui, lesquels ?
 - L'enfant fait-il l'objet d'un PAI (protocole d'accueil individualisé) Oui Non
Si oui, veuillez joindre une photocopie.
Si non, en cas de trouble identifié, prendre contact avec la responsable.
 - Si votre enfant suit un traitement médical, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (dans leur emballage d'origine + notice, marqués au nom de l'enfant).
- Autres recommandations des parents
- Médecin traitant : Tél

AUTORISATIONS

J'autorise mon enfant :

- A participer aux activités proposées et encadrées par l'espace jeunesse durant toute leur durée. Exemples : activités sportives, culturelles, manuelles, sorties ...
- A venir à l'espace jeunes lors de temps d'accueil libre. Exemples : rencontrer des amis, se détendre, rechercher des informations jeunesse, échanger, jouer...

Votre enfant devra s'inscrire à chaque séance, sur la fiche de présence qui formalisera sa présence à l'espace jeunes.

- A quitter seul l'Espace Jeunes dès la fin des activités :

En journée : Oui Non

En soirée (après 20 h) : Oui Non

- A être transporté dans les véhicules personnels de l'équipe d'animation, de manière occasionnelle et uniquement en cas de nécessité (urgence médicale, accompagnement de projet) : Oui Non

J'autorise mon enfant à être pris en photo ou vidéo dans le cadre des activités. Celles-ci pourront être utilisées, diffusées et reproduites par la mairie et ses partenaires :

Oui, j'accepte Non, je refuse

J'autorise que les photos de mon enfant soient publiées sur les réseaux sociaux :

Oui Non

J'autorise la direction à prendre le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant (médecin, hospitalisation, ...)

La Mairie de Chasné sur Illet est assurée chez AXA. Nous vous conseillons toutefois de souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels votre enfant peut être exposé.

Nous vous rappelons que la responsabilité de la Mairie de Chasné sur Illet et des responsables d'activités, n'est engagée que durant les heures effectives de fonctionnement de l'espace jeunesse et de présence du jeune ainsi que lors des sorties.

- Je m'engage à payer l'intégralité des frais d'activités.
- J'atteste l'exactitude des renseignements portés sur ce document.
- Je m'engage à faire connaître à l'organisateur toutes modifications éventuelles

Fait à : **le**

Signature des responsables légaux :